Rajout sur déclaration d'impôt aprés signature du conjoint

Par **chichoune**, le **24/04/2005** à **22:27**

Bonsoir,

En procédure de divorce, [b:1tlvsx8p]je vis séparément de mon époux [/b:1tlvsx8p]depuis début janvier 2005, et celui-ci s'est chargé de remplir notre déclaration d'impôt sur nos revenus 2004.
Il m'a transmis les 2 exemplaires pour signature et s'est chargé de l'envoi auprés de la trésorerie, et a conservé le 2ème exemplaire original.
Il m'a par la suite transmis une copie de cette déclaration, où apparaissaient des montants dans certaines colonnes qui n'y étaient pas au début.
[b:1tlvsx8p]De fait, il les a rajoutés aprés ma signature.[/b:1tlvsx8p]
Ceci concerne notamment une déclaration en frais réels alors qu'il n'utilise pas son véhicule personnel pour ses allers-retours domicile-travail.

Comment puis-je prouver ma bonne foi en cas de contrôle ?

Par **jeeecy**, le **24/04/2005** à **23:11**

peux tu prouver que les infos n'étaient pas présentes qund tu as signé?

la réponse à cette question est ta solution...

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés